

Déclaration commune des organisations siégeant au CTSD de la Sarthe : FSU, UNSA, SGEN-CFDT

A l'occasion de ce CTSD d'ajustement, nos organisations souhaitent donner leur position quant à la carte scolaire telle qu'elle se décline dans notre département. Comme nous l'avions dénoncé lors du précédent CTSD, en votant unanimement contre vos propositions, le nombre de fermetures de classes (42 au final) montre que la priorité au primaire n'est qu'une façade, qui cache difficilement l'absence criante de moyens. La mise en œuvre des CP et CE1 à 12 en REP et REP+, non financée, se traduit en effet mécaniquement par des fermetures principalement dans les écoles rurales, avec un risque dangereux d'opposition des territoires. Nos collègues, les élèves, les parents se sont mobilisé-es le 15 février, et à d'autres occasions, durant l'année pour manifester leur désaccord et leur colère face à ces choix.

Ils continuent à le faire car l'injustice perdure, et ils veulent faire entendre leur point de vue, ancré dans la réalité des classes et du terrain. La communication permanente et par de nombreux aspects démagogique du Ministre en sera sans doute perturbée.

La baisse démographique invoquée pour expliquer la dotation nulle en poste de notre département n'est pas justifiée. D'une part parce que cette baisse n'est pas également répartie, et que les fermetures impactent différemment les écoles, et d'autre part parce que cette diminution aurait pu servir à améliorer les conditions d'exercice dans les classes, qui restent souvent trop chargées. Rappelons que la France, en terme de moyens attribués à l'Ecole est en queue de classement parmi les pays de sa catégorie.

Comment expliquer par ailleurs que des écoles maternelles en REP ou REP+ soient touchées par des fermetures alors que les CP et CE1 des écoles voisines se voient attribuer des postes pour avoir des effectifs parfois inférieurs à 10 élèves ? Comment expliquer que les dispositifs de moins de 3 ans qui n'accueillent pas plus de 18 élèves ne soient pas pris en compte ? Comment expliquer que les élèves d'ULIS non plus ne soient pas pris en compte dans les seuils départementaux ? L'incompréhension est totale chez les enseignant-es et les parents.

Quant aux écoles rurales, le projet de convention qui revient à l'ordre du jour constitue une menace pour l'avenir de leur existence dans les communes. Les élú-es et les parents en sont conscients, ils sont mobilisés avec les enseignant-es. Ce qui manque à l'Ecole, c'est un véritable projet ambitieux, qui se traduirait par la création massive de postes permettant :

- d'abaisser notablement le nombre d'élèves dans toutes les classes, élément reconnu comme déterminant pour la réussite des élèves (ce que corrobore le dispositif « CP 100 % réussite » par ailleurs)
- de prendre en compte les difficultés scolaires dans le cadre des RASED
- le départ en formation continue des enseignant-es qui en sont privé-es depuis des années.
- de répondre aux besoins des élèves en situation de handicap, dans les ULIS ou autres structures adaptées.

Plutôt que de donner de véritables moyens aux écoles, le ministre Blanquer préfère les injonctions qui flattent une vision rétrograde et surtout idéalisée de l'Ecole. Cela contribue à dévaloriser le travail des enseignant-es, et à fragiliser la confiance des parents. Nous condamnons fermement cette attitude, et demandons qu'un autre discours et une autre politique scolaire soient mis en œuvre.